

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
COMMUNE DE GOYRANS (31120)**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 23/39

Le SEPT novembre de l'an deux mille vingt-trois, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : Jean-Jacques ALMERO, Marie-Laure BOUCHERET, Anne-Claire CAMAIN, Eric GEORGET, Corinne LACOSTE, Hubert MARTY, Nathalie MONTADAT, Denis VAILLANT,

Procurations : Julie COLLANGE à Véronique HAITCE, Darlinga MUJICA à Hubert MARTY

Absents : Mathilde PEYREGA, Pierre ROGNANT, Sandrine VANCOPPENOLLE, Laurent ZANDONA

Date de convocation : 31 octobre 2023

Secrétaire de séance : Madame Anne-Claire CAMAIN

Objet : Demande de subvention pour la mise aux normes électriques de l'école élémentaire

Dans le cadre du projet de travaux de mise aux normes électriques de l'école, Madame le Maire présente le devis de l'entreprise «GRYGIER» et propose de demander une subvention au conseil départemental.

Le coût total est estimé à 1 895,00 € TTC.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le devis de la société «GRYGIER» de 1 895,00 € TTC,
- **AUTORISE** Madame le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du conseil départemental et à signer tous les actes afférents à ce dossier en vue de l'obtention d'une aide au taux le plus large possible,

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme en mairie, le 7 novembre 2023.

Fait à Goyrans, le 7 novembre 2023.

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans